

C - C.S.A.P. LIEGE

Présidents honoraires

Mrs. Guy MASEREEL (†) et Jacques RAVET

Administrateurs honoraires

Mrs. Raymond BELLAIRE (†), Alain BOUMAL, Luigi CIMAROSTI, Jacques DELCOURT, Christian FAUTRE (†), Jean HAAG(†), Joseph JADOT, Paul KRANNEN, Georges OLIJNYCK, Dominique VIGNISSE, Maurice WOUTERS.

Site : www.csap-liege.be

Conseil d'administration 2018

Président : M. Jacques RAVET

Vice-président : M. Alain BOUMAL

Trésorier, responsable « licences » : M. Giovanni SGHERZI

Secrétaire : M. Joseph JADOT

Autres administrateurs : Mme Nicole SCHULJENKO, MM. Thierry CHARLIER, Eddy COLLIGNON, Marc DEMAIN, Jean-Claude DORMAL, Jérôme JADOT, Guy SAINT-REMY, Lambert SEVRIN

Siègesocial : **RAC Junior**, Rue Edouard Wacken, 29, 4000 - LIEGE

Réunion le : **1^{er} lundi du mois à 20h00 au RAC Junior à Liège sauf avis contraire**

N° entreprise : **0416 493 749**

Compte trésorerie : IBAN **BE80 3401 4503-8377**

Compte licence : IBAN **BE33 3404 4295 1346**

Code BIC de ING Belgique (Adresse Swift ING): **BBRUBEBB**

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE LA C.S.A.P. LIEGE a.s.b.l.

Voir site de la C.S.A.P. Liège www.csap-liege.be

CLUBS AFFILIES

02 Auto Sport Rally Team (N° Entreprise : 676 574 208)

Président et courrier : BRASSEUR Joël - jumawilcarjo@hotmail.com

Cité Aulichamps, 1, à 4460 GRACE-HOLLOGNE - ☎ 0477/59 87 80

Secrétaire: BINET Jean-Marie - binet.jean-marie@asrt.be

Chemin des Moutons, 74, à 4900 - SPA - ☎ 04/268 02 31 - ☎ 0494/39 13 75

Licences : SALVADOR Michaël - salvador.michael@asrt.be

Lovine, 22, à 4577MODAVE ☎ - **0472/17 24 79**

03 Automobile Club de Trooz (N° Entreprise : 637 933 663)

Président : LAROSE Jean-Pierre - larosejp@gmail.com

Rue des Aubépines, 15, à 4870 TROOZ ☎ 0495/16 33 00

Secrétaire : PIERRET Christine - automobileclubdetrooz@gmail.com

Rue Haute Folie, 69 à 4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT - TROOZ - ☎ 0498/45 11 10

Courrier et licences : CHACON RUIZ José - el_mecanico_experto@hotmail.com

Rue Cité La Brouck, 40, à 4870 TROOZ ☎ 0486/28 91 78

04 ECURIE 2 CV RACING DRIVERS (N° Entreprise : 504 993 579)

Président: LUGENS Johnny - johnnyracing@gmail.com

Rue des Tronlays, 6, à 4983 – BASSE-BODEUX ☎ 0495/52 85 80

Secrétaire et courrier : DE SOETE Mario - desoetemario@gmail.com

Rue de Sart, 200, à 4970 – FRANCORCHAMPS ☎ 0499/20 01 15

Licences : JACOB Philippe - philippejacob@outlook.com

Rue de Paifve, 2, à 4690 BASSENGE ☎ 0473/99 84 39

05 LA MONTEE HISTORIQUE DE TROS MARETS (N° Entreprise : 508 494 586)

Président: SOLHEID Alain - a.solheid@trois-marets.com

Rue du Hotleux, 37 à 4960 – MALMEDY ☎ 0471/09 88 95

Secrétaire, courrier et licences : DIMOUDIS Dimitri - d.dimoudis@tros-marets.com

Remonval 18 A, à 4950 – WAIMES - ☎ 0472/05 32 22

07 ROYAL AUTO-MOTO CLUB de la POLICE LIEGEOISE (N° Entreprise : 417 833 636)

Président et courrier : GENOT Louis - louisgenot@skynet.be

Quai Mativa, 40/5, à 4020 LIEGE - ☎ 04/343 07 05 - ☎ 0475/807.629

Secrétaire : MAGIS Julien - julien.magis@skynet.be

Rue de Jupille, 81, à 4610 - Beyne-Heusay - ☎ 04/365 80 13 ☎ 0477/293.511

08 KGL AUTO MOTO CLUB SANKT-VITH (N° Entreprise : 410 931 590)

Président: SIMON Herbert - ✉ hsimon@grenzecho.be

Weywertz Wallbrückstraße, 2A, à 4750 - BÜTGENBACH ☎ 0477/487 530

Secrétaire et courrier : MULLER Danny - ✉ info@amcstvith.be

Nidrümm, Feldstraße, 19, à 4750 - BÜTGENBACH ☎ 087/31 80 72 ☎ 0474/920 638

Licences: ANDRE Frédéric - ✉ fandre@skynet.be

Am Herrenbrühl, 41 à 4780 SANKT VITH - ☎ 0476/33 11 59

10 JALHAY MOTORS CLUB (N° Entreprise: 859 955 280)

Président et courrier: DARIMONT Benjamin - ✉ jmc-thiry@hotmail.com

Route de la Xhavée, 21, à 4845 - JALHAY ☎ 0474/30 42 77

Secrétaire : FRIEDRICHS Caroline - ✉ caroline2310@hotmail.com

Route de la Xhavée, 21, à 4845 - JALHAY ☎ 0494/38 21 02

Licences : SACRE Benoît - ✉ benoit.sacre@gmail.com

Rue Léonard Moray 1 bte 4 à 4837 - MEMBACH ☎ 0494/54 89 29

12 CLUB AUTOMOBILE NEBLON/HAMOIR – C.A.N.HAM (N° Entreprise : 410 465 297)

Président, licences et courrier : SAINT-REMY Guy - ✉ guylotus@skynet.be

Rue de la Croix, 6, à 4560 - OCQUIER - ☎ 0475/ 83 15 39

Secrétaire : SCHULJENKO Nicole - ✉ guylotus@skynet.be

Rue de la Croix, 6, à 4560 - OCQUIER - ☎ 0475/ 83 15 39

13 EAST BELGIAN RACING TEAM (N° Entreprise: 407 892 720)

Président : ELST Jean-François - ✉ jf.elst@skynet.be

Rue Clément Scheuren, 16, à 4960 - MALMEDY - ☎ 0498/88 69 26

Secrétaire : CRUTZE Jean-Louis ✉ j-louiscrutze@skynet.be

Route de Saint-Vith, 13 D à 4960 - MALMEDY ☎ 0471/57 45 33

Courrier : KOPP Jean ✉ kopp.ebrt@gmail.com

Rue del Wede, 32, à 4140 - PRIMONT - ☎ 0477/784 788

Licences : SERVAIS Guy ✉ guysevais1@skynet.be

Route Ancienne Frontière, 70 à 4960 MALMEDY ☎ 0494/840 912

15 ROYALE ECURIE ARDENNES (N° Entreprise : 407 784 238)

Président et courrier : LEMAIRE Jonathan - ✉ jonathanlemaire555@hotmail.com

Rue de France 16, à 4800 - VERVIERS ☎ 0497/08 14 80

Secrétaire : NEUPREZ Fabienne - ✉ fabienneuprez63@hotmail.com

Rue Félix Close, 47, à 4910 - POLLEUR - ☎ 0476/98 10 16

Licences : LONNEUX Georges - ✉ info@ecurie-ardennes.be

Rue Tapeu, 20, à 4820 - DISON - ☎ & ☎ 087/33 61 23 - ☎ 0495/33 93 20

16 ECURIE CHAWRESSE (N° Entreprise : 409 339 901)

Président, courrier et licences : BORLEZ Robert - ✉ robert69rallye@hotmail.com

Chèvre Voie, 13, à 4042 - LIERS - ☎ 0486/ 33 51 04

Secrétaire : ROYEN Magali - ✉ dany-magali.lepaily@outlook.fr

Rue de la Goffe, 39, à 4130 ESNEUX - ☎ 04/380 45 84 ☎ 0473/ 53 67 18

18 ECURIE HESBAYE www.hesbayemotorclub.be (N° Entreprise: 409 794 217)

Président, licences et courrier : RAVET Jacques- ✉ ecuriehesbaye@gmail.com

Rue des Sources, 4A, à 4280 - HANNUT ☎ 0475/ 81 38 75

Secrétaire : MUSICK Fabienne - ✉ ecuriehesbaye@gmail.com

Rue des Sources, 4A, à 4280 - HANNUT

20 D.D. RALLY TEAM <http://www.ddrt.be> (N° Entreprise : 0898 755 874)

Président: DELSAUX Didier - ✉ didier@ddrt.be

Chemin du Ris de Loneux, 6 à 4970 STAVELOT - ☎ 0486/78 32 10

Secrétaire, courrier et licences : DE CONINCK Fabienne - ✉ fabienne@ddrt.be

Rue de Spa, 202 à 4970 - FRANCORCHAMPS - ☎ 0486/96 50 16

21 OLD SCHOOL RACING (O.S.R.) (N° Entreprise 828 366 043)

Président : CHRISTMANN Jean-Marie - ✉ jmc6@msn.com

Neudorfstraße, 45 à 4730 RAEREN - ☎ 0495/367 053

Secrétaire : HILGERS Philippe - ✉ sp.hilgers@gmx.net

Libermé, 6, à 4701 KETTENIS - ☎ 0477/ 694 917

Courrier et licences : LETOCART Lucien ✉ ll.histo.rcars@gmail.com

Bellmerin, 50 à 4700 EUPEN ☎ 0477/ 625 710

22 ECURIE BAUDOUIIN VISETOISE (N° Entreprise: 408 265 179)

Présidente, secrétaire, licences et courrier : FRANKENNE Jennifer - ✉ jenniferfrankenne@hotmail.fr
Rue de Liège, 137, à - 4041 - VOTTEM ☎ 0474/ 40 68 18

24 HESBAYE MOTOR CLUB www.hesbayemotorclub.be (N° Entreprise: 420 948 029)

Président, licences et courrier : RAVET Jacques - ✉ ecuriehesbaye@gmail.com
Rue des Sources, 4A, à 4280 - HANNUT - ☎ 0475/ 81 38 75

Secrétaire : MUSICK Fabienne - ✉ ecuriehesbaye@gmail.com
Rue des Sources, 4A, à 4280 - HANNUT

25 RACING CARS ORGANISATION (N° Entreprise: 470 071 403)

Président, licences et courrier : DEMAÏN Marc - ✉ black-cat@skynet.be
Clos de Haute Fecher, 12, à 4630 - SOUMAGNE - ☎ & ☎ 04/ 377 55 48 ☎ 0475/ 74 27 40

Secrétaire : DEHAYE Ingrid - ✉ delenn@skynet.be
Clos de Haute Fecher, 12, à 4630 - SOUMAGNE ☎ & ☎ 04/ 377 55 48

26 EQUIPE MOTOCYCLISTE de SECURITE (N° Entreprise: 823 263 447)

Président : SCHVARCZ André - ✉ andremoto@msn.com
Rue de Bodegnée, 15 à 4470 - SAINT-GEORGES - ☎ 0496/20 06 36

Secrétaire et courrier : LESAGE Jean ✉ ems.courriel@hotmail.be
Rue du Château de Micheroux, 3 à 4630 - SOUMAGNE ☎ 0496/86 63 62

Licences : TARNIGNON Yves - ✉ yvesbmw1200st@gmail.com
Nouvelle Route, 45 à 4432 XHENDREMAEL ☎ 0479/86 08 66

27 KARTING CLUB FRANCORCHAMPS (N° Entreprise: 443 414 219)

Président et licences : BOUMAL Alain - ✉ alain.boumal@skynet.be
Rue du Haut Balmoral, 65 à 4845 - JALHAY - ☎ & ☎ 087/ 47 51 15

Secrétaire et courrier : OLIJNYK Georges - ✉ olijnykgeorges@gmail.com
Rue des Tendeurs, 91 à 4100 SERAING - ☎ 04/ 330 96 73 ☎ 0475/641 673

28 MARCHIN AUTOMOBILE CLUB (N° Entreprise : 419 801 845)

Président : LEGRAND Jean Marc - ✉ legrandjm@skynet.be
Rue Petit Bois, 32, à 4500 TIHANGE - ☎ 0495/85 00 38

Secrétaire et courrier : Giovanni SGHERZI - ✉ giovanni.sgherzi@gmail.com
Ereffe, 15 à 4570 MARCHIN - ☎ 085/ 41 26 41 - ☎ 0477/67 15 25

Licences : WATHELET Vanessa ✉ vanessa.wathelet@hotmail.com
Petite Ruelle, 3 à 4500 - HUY - ☎ 0494/ 58 58 38

29 MOTOR CLUB HANNUTOIS www.motorclubhannutois.be (Entreprise: 415 025 188)

Président : JAMOUL Eric - ✉ eric.jamoul@skynet.be
Chaussée de Tongres, 91 à 4451 - VOROUX- LEZ- LIERS - ☎ 0495/873 894

Secrétaire et courrier : JADOT Joseph - ✉ jadotjoseph@gmail.com
Avenue Nicolas Defrecheux 44 bte C à 4802 - HEUSY - ☎ 087/ 46 34 06 - ☎ 0471/ 205 702

Licences : JAMOUL Dany ✉ dany.jamoul@skynet.be
Rue de Lens-Saint-Servais, 20A, 4280 - ABOLENS ☎ 019/ 58 87 07 - ☎ 0499/ 354 059

30 ECURIE LES VOLANTS (N° Entreprise : 418 113 550)

Président : DELINCE Louis - ✉ stebelou@hotmail.com
Rue Tige d'Ochain, 11, à 4560 - CLAVIER - ☎ 0497/45 3613

Secrétaire, licences et courrier : GEILENKIRCHEN Noël ✉ seat@teledisnet.be
Rue du Gonhy, 28 à 4100 SERAING ☎ 0496/581 700

31 ROYAL MOTOR CLUB DE HUY (N° Entreprise: 409 829 057)

Président, courrier et licences : ROCOUR Olivier ✉ president@motorclub-huy.be
Rue Régissa, 11, à 4570 - MARCHIN - ☎ 0473/ 57 03 62

Secrétaire : RISAC Yves - ✉ info@motorclub-huy.be
Chaussée Napoléon, 14, à 4500 - HUY - ☎ 0479/ 99 36 03

33 NAZCA ORGANISATION (N° Entreprise: 898 692 627)

Président, licences et courrier : DUPONT Guy - ✉ g-dupont@live.be
Bonnier du Chêne, 39 à 4041 Vottem - ☎ 0496/35 94 58

Secrétaire : de BONHOME Thierry ✉ thierry.debonhome@hotmail.com
Chemin des Pierris, 1 à 4970 FRANCORCHAMPS ☎ 0473/89 28 74

37 ECURIE du MAQUISARD (N° Entreprise : 843 613 453)

Président et courrier : VANDEVORST Robert - ✉ robert.vandevorst@skynet.be
Rue des 600 Franchimontois, 10, à 4910 - THEUX - ☎ 0495/20 90 45

Chapitre VIII C - C.S.A.P. Liège

Secrétaire : MINGELS Elisabeth - ✉ ecuriemaquisard@hotmail.be

Avenue Félix Deblon, 121, à 4910 THEUX - ☎ 0475/ 91 30 27

Licences : BERNARD Christian - ✉ chris@dalis.be

Rue des Vennes, 82, à 4020 – LIEGE ☎ 0475/ 95 18 04

CHAMPIONNATS DE LA C.S.A.P. LIEGE– Voir R.O.I. de la C.S.A.P. liège sur le site www.csap-liege.be

Des championnats provinciaux sont établis pour les disciplines suivantes : course de côte, montée historique (challenge de la Principauté), rallye, rallye-sprint, slalom

Seront reprises toutes les épreuves inscrites au championnat liégeois et figurant dans les calendriers ci-dessous.

Il sera comptabilisé au maximum le nombre de résultats suivants repris ci-après :

De 2 à 5 épreuves organisées : N – 1

De 6 à 9 épreuves organisées : N – 2

De 10 à 13 épreuves organisées : N – 3

En rallye, un coefficient de 0,75 sera appliqué aux épreuves de type B-SHORT.

Il faudra un **minimum de 50 % des résultats arrondi à l'unité supérieure** pour être repris au classement final du championnat et ce dans l'ensemble des disciplines.

Les pilotes licenciés de la C.S.A.P. LIEGE marquent les points en fonction des différents modes de comptages liés aux disciplines et de leurs places effectives aux divers classements de l'épreuve.

Championnats et calendrier (dates à vérifier sur le site de la C.S.A.P. Liège – www.csap-liege.be)

Course de Côte

27 & 28/04	Course de côte de Sy	M.C. Hannutois	Lg29	P.Lg + F.W.B.	H/Demo
7/07	Course de côte de Trasanster	A.C. Trooz	Lg03	P.Lg + F.W.B.	H/Demo
1/09	Mémorial Y. Feilner à Richelle	Ec. Baudouin Visétoise	Lg22	P.Lg + F.W.B.	H/Demo
29/09	Course de côte de Gives	Ec. Baudouin Visétoise	Lg22	P.Lg + F.W.B.	H/Demo

Course de Côte : HILLCLIMB CHALLENGE RALLY 2019

Condition participation pilote

Être détenteur d'une licence ASAF délivrée par la C.S.A.P. Liège.

Conditions participation véhicule

1. Véhicules conformes aux divisions 1, 2, 3, 4 et PH de la discipline rallye.

2. Véhicules en ordre de carnet ASAF, d'immatriculation et d'assurance.

Le concurrent produira, à chaque course, les documents en ordre de validité du véhicule inscrit.

Déroulement du challenge lors des épreuves

1. Deux challenges seront organisés suivant le tableau ci-dessous.

2. Les concurrents seront inscrits dans les classes traditionnelles des divisions 1, 2 et 3 de la discipline course de côte (voir tableau).

3. Les concurrents seront classés dans le classement général et par classe de l'épreuve.

4. Les concurrents seront également classés dans deux classements distincts qui seront réservés aux participants des challenges.

5. Pour l'établissement du classement du challenge, un coefficient sera appliqué suivant la classe (voir tableau).

6. Une coupe sera remise aux 3 premiers de chaque challenge.

7. Les pneus Racing seront autorisés dans certaines classes (voir tableau).

8. La participation au challenge est gratuite et sera enregistrée via le bulletin d'engagement.

Déroulement du challenge au cours de la saison

1. Des points seront attribués lors de chaque épreuve par rapport au classement général du challenge.

2. Chaque concurrent se verra attribuer 100 points diminués de sa position au classement général du challenge de l'épreuve. (1er=99, 2ème=98, 3ème=97, ...)

3. Le challenge se déroule au cumul des résultats des épreuves comptant pour le championnat liégeois (Sy, Trasanster, Richelle **et Gives**) moins un résultat ou absence (N-1).

Il faudra un minimum de 2 résultats pour être classé.

4. Des prix seront remis en fin d'année, constitués d'engagements gratuits pour des épreuves rallye ou rallye sprint pour la saison 2020. Ces engagements seront nominatifs et ne pourront être cédés.

La présence lors de la remise des prix de la C.S.A.P. Liège est indispensable pour y avoir droit.

5. Un représentant de la commission sera présent lors de chaque épreuve.

6. En cas de litige ou réclamation, le conseil d'administration de la CSAP Liège tranchera. Cette réclamation devra parvenir par courriel au secrétariat de la CSAP Liège, jadotjerome@gmail.com

Pour tout renseignement, contacter Jérôme Jadot jadotjerome@hotmail.com

Tableau

<u>Catégorie Course de Côte</u>	<u>Catégorie Rallye</u>	<u>Pneus Racing</u>	<u>Coefficient</u>
---------------------------------	-------------------------	---------------------	--------------------

Challenge 1

1-1 (de 0cc à 1400cc)	1-1	Non autorisés	0,938
1-2 (au delà de 1400cc à 1600cc)	1-2 + de 1400cc à 1600cc	Non autorisés	0,968
1-3 (au delà de 1600cc à 2000cc)	1-2 + de 1600cc à 2000cc	Non autorisés	0,968
1-4 (au delà de 2000cc)	1-3	Non autorisés	1
2-5 (de 0cc à 1400cc)	2-4 / 3-8 et PH16 de 0cc à 1400cc	Non autorisés	1
2-6 (au delà de 1400cc à 1600cc)	2-5 / 3-9 et PH16 + de 1400cc à 1600cc	Non autorisés	1,023
2-7 (au delà de 1600cc à 2000cc)	2-6 / 3-10 et PH17	Non autorisés	1,059
2-8 (au delà de 2000cc)	2-7 / 4-15 / 3-11 et PH18	Non autorisés	1,072

Challenge 2

3-9 (de 0cc à 1150cc)	4-12 de 0cc à 1150cc et PHSR de 0cc à 1150cc	Autorisés	0,964
3-10 (au delà de 1150cc à 1400cc)	4-12 + de 1150cc à 1400cc et PHSR + de 1150cc à 1400cc	Autorisés	0,964
3-11 (au delà de 1400cc à 1600cc)	4-12 + de 1400cc à 1600cc et PHSR + de 1400cc à 1600cc	Autorisés	0,964
3-12 (au delà de 1600cc à 2000cc)	4-13 et PHSR + de 1600cc à 2000cc	Autorisés	1
3-13 (au delà de 2000cc)	4-14 et PHSR + de 2000cc	Autorisés	1,039

Les voitures des groupes VR1, VR2, VR3 et VR4 en pneus conventionnels seront versées dans les classes 5 à 8 suivant leur cylindrée et le coefficient turbo éventuel.

Les voitures des groupes VR4 (pneus racings), VR5, S1600, S2000 et WRC seront versées dans les classes 9 à 13 suivant leur cylindrée et le coefficient turbo éventuel.

Coefficient de cylindrée : essence atmo/1 ; essence turbo/1,7 ; diesel/0,7 ; diesel turbo/1

Challenge de la Principauté des Montées Historiques (Montées en Or)

21/04 M.H. + M.Or Richelle *	Ec. Baud. Visétoise	Lg22
19/05 M.H. + M.Or Forêt-Trooz *	Ecurie Maquisard	Lg37
11/08 M.H. + M.Or Maquisard *	Ecurie Maquisard	Lg37

Hors championnat Principauté (pas de Montée en Or)

8/09 M.H. Trôs-Marets	M. H. Trôs-Marets	Lg05
-----------------------	-------------------	------

Règlement « Challenge de la Principauté » 2019

1. **La C.S.A.P. Liège organise un challenge reprenant les Montées et Sprints en Or organisés dans le cadre des montées historiques sous son égide, et dénommé : « Challenge de la Principauté ».**
2. Toutes les épreuves réunies sous ce vocable et organisées sous l'égide de la CSAPL sont reprises au Challenge, sauf si un organisateur fait une demande contradictoire expresse.
3. Les Sprints et Montées en Or devront être organisés conformément à l'Art 2 du Règlement particulier Montées/Sprints historiques – Montées/Sprints en Or de l'ASAF.
 - 3.1. En vertu de l'Art 2.1.1. du dit règlement, les véhicules (conformes au R.P. Rallyes-Division « Prov'Historic ») seront répartis en 5 classes :
 - **A** : de 0 à 1300 cc ;
 - **B** : de 1301 à 1600 cc ;
 - **C** : de 1601 à 2000 cc ;
 - **D** : + de 2000 cc ;
 - **S/R** : véhicules historiques répondant aux normes de la Div 4 « Rallye », toutes classes confondues.
 - 3.2. Application de coefficients égalisateurs en fonction de la motorisation (Wankel, Turbo, TD,...) et du mode de propulsion (4x4), dans les classes **A, B, C, et D** pour déterminer la classe de cylindrée.
 - 3.3. Application de **coefficients d'âge**, pour pondérer les performances, dans toutes les classes.

En classes **A, B, C, et D**, les **coefficients d'âge** seront basés sur l'année d'homologation par la FIA, du modèle motorisé comme celui présenté. A défaut d'homologation FIA, l'année prise en considération pour déterminer le coefficient sera celle de la **première année de fabrication** du modèle ainsi motorisé.

En classe S/R (toutes cylindrées confondues) :

 1. Voitures jusqu'au **31 décembre 1960** (première catégorisation FIA en 1961) : application du **coefficient unique, relatif à l'année 1971***
 2. Voitures jusqu'au **31 décembre 1973** (premier championnat du Monde des rallyes) : application du **coefficient unique, relatif à l'année 1983***
 3. Voitures jusqu'au **31 décembre 1981** (Fin des groupes 1,2,3 et 4) : application du **coefficient unique, relatif à l'année 1991***
 4. Voitures après le **31 décembre 1981**: Année de base du calcul = celle de fin de période de référence (1993), majorée de 5 unités, soit **1998** (pour 2019)

En effet, des moteurs de substitution "hors période" y sont acceptables et aucune limitation d'âge du moteur et/ou de la culasse implantés n'y est appliquée.

L'année pivot, pour le calcul de ces coefficients est l'année **1980** pour laquelle il s'établit à "1".

En classes A, B, C et D, le coefficient descendra de **0,003 point par année** pour les voitures d'avant 1980 et augmentera de la même valeur, par année, pour celles d'après 1980.

Exemples :

 - Début de mise en production ou homologation FIA : **1991** (maximum possible)
 - Calcul du coefficient : $1* + (11 \times 0.003) = 1.033$
*1, étant le coefficient de l'année 1980

En classe S/R, le coefficient à appliquer est :

 - Année de base du calcul = celle de fin de période de référence (1991) + 5 ans, soit **1996**
 - Calcul du coefficient : $1* + (16 \times 0.003) = 1.048$
*1, étant le coefficient de l'année 1980
 - 3.4. Les concurrents de la classe **S/R** (toutes cylindrées confondues) seront tous affectés du coefficient d'ancienneté le plus élevé (soit celui correspondant à l'année en cours, moins 20 ans) majoré de 0,003. Soit, pour l'année 2014, un coefficient de 1,045 (1,042 pour 1994 + 0,003).
 - 3.5. A l'issue d'un(e) Montée/Sprint en Or, un seul classement général sera établi, incluant également la classe **S/R**. Des classements par classe seront également établis.
 - 3.6. Il est loisible à chaque organisateur d'organiser, ou pas, une Superfinale et un « Final Three » pour l'établissement du classement final d'un(e) Montée/Sprint en Or.
4. Pour être classé, un concurrent devra avoir été classé à la moitié des épreuves reprises au Challenge et effectivement organisées. Si le nombre d'épreuves est impair, ce nombre sera arrondi à l'unité supérieure. Voir R.O.I.
5. Nombre d'épreuves retenues pour le résultat final du Challenge et attribution des points : voir R.O.I. de la C.S.A.P. Liège
 - 5.1. Tableau des points attribués au général et aux classes : voir attribution des points en course de côte.
 - 5.2. Pour le classement général, **seuls les points acquis au général sont comptabilisés.**
 - 5.3. Pour le classement des classes, seuls seront repris les points acquis au classement par classes.
6. Dotation. Des coupes ou trophées récompenseront :
 - les trois premiers du classement général ;
 - les trois premiers de chaque classe, à condition qu'au moins cinq pilotes y soient classés. Dans le cas contraire, seul le vainqueur de la classe sera récompensé.

Chapitre VIII C - C.S.A.P. Liège

Championnat et calendrier – Rallye

16 & 17/02	Boucles Claviéroises	Ecurie Les Volants	Lg30	P.Lg + F.W.B.	H/Demo
9 & 10/03	Rallye de Hannut	Hesbaye Motor Club	Lg24	P.Lg + F.W.B. + OPEN	H/Demo
6 & 7/04	Rallye de Trois-Ponts	R.C. Organisation	Lg25	P. Lg + OPEN + Obs ASAF	
11 & 12/05	Rallye de la Principauté	Ecurie Chawresse	Lg16	P.Lg	
21 & 22/09	Critérium J.L. Dumont	Ecurie Hesbaye	Lg18	P.Lg + F.W.B. + OPEN	H/Demo
26 & 27/10	J.M.C. Rallye	Jalhay Motors Club	Lg10	P.Lg	
23 & 24/11	Rallye des Crêtes	Ecurie Chawresse	Lg16	P.Lg	

Championnat et calendrier – Rallye-Sprint

4 & 5/05	Rallye-sprint A.S.R.T.	Auto Sport Rally Team	Lg02	P.Lg + Obs. A.S.A.F	H/Demo
27 & 28/07	Rallye-sprint de Marchin	Marchin Automobile Club	Lg28	P.Lg	H/Demo
24 & 25/08	Rallye-sprint Micky	Ecurie Les Volants	Lg30	P.Lg + F.W.B.	H/Demo
9 & 10/11	Rallye-sprint Villersois	M. C. Hannutois	Lg29	P.Lg + F.W.B.	

Le texte suivant est d'application pour toutes les épreuves reprises aux calendriers de la CSAP Liège « **Rallye et Rallye-sprint** ». Ce texte vient en complément de la réglementation ASAF.

Notes aux équipages des 2 disciplines.

Le paiement du droit d'engagement se fera UNIQUEMENT par virement bancaire pour **un seul équipage** (le dépôt d'argent est donc, interdit).

Le virement précisera clairement le(s) nom(s) des membres de l'équipage.

Pour rappel : le premier pilote est considéré comme étant le concurrent, donc le seul ayant droit sur l'engagement, quelle que soit l'origine du virement des droits de participations.

En cas de non-respect de cette procédure, l'équipage concerné perdra le bénéfice de son engagement. Il sera remboursé et devra repayer dans les formes pour être enregistré !

Dorénavant, toute modification importante des renseignements mentionnés au bulletin d'engagement (nouveau copilote, modifications des renseignements concernant le véhicule) nécessitera le remplacement de celui-ci, par le concurrent, au plus tard lors du contrôle des documents. L'organisateur transcrira les références de l'engagement sur le nouveau document mais conservera l'ancien en annexe au même titre que les documents d'épreuves.

Ces dispositions sont d'application dès l'ouverture de la période d'engagement.

Le constat de la régularité de la procédure est de la compétence de la CSAP Liège.

L'organisateur qui contreviendrait à un de ces points se verra appliquer par la CSAP Liège une amende administrative de **300 €** par concurrent.

- Il est souhaitable que la proclamation des résultats se déroulant un dimanche ou un jour férié (non samedi) **ne débute pas après 22 heures 30.**

Championnat et calendrier – Slalom

10/06	Slalom d'Abolens	M.C. Hannutois	Lg29	P.Lg. + F.W.B.	Access
30/06	Slalom des Cahottes	Ec. Baud.Visétoise	Lg22	P.Lg. + F.W.B.	Access
4/08	Slalom de Dommartin	M.C. Hannutois	Lg29	P.Lg. + F.W.B.	Access

Chapitre VIII C - C.S.A.P. Liège

Liste des OFFICIELS ACCREDITES par la CSAP de Liège pour 2019

Club	NOM Prénom	D.C.	D.S.	E.C.	R.C.
02. AUTO SPORT Racing Team	BINET Jonathan				X
	BRASSEUR Joël		X		
	BRASSEUR Julie				X
	SALVADOR Michaël	X			
	TIQUET Mary				X
	WILLEM David		X		
05. Montée Historique TROS MARETS	BREVERS Jean-Claude	X			
	GILSOUL Carl	X			
	SOLHEID Alain	X			
10. JALHAY Motors Club	DARIMONT Benjamin	X			
	DELGOFFE Thierry		X		
12. Ecurie CAN-HAM	NEZER Patrick		X		
	SAINT REMY Guy	X			
	SCHULJENKO Nicole				X
16. Ecurie CHAWRESSE	BORLEZ Didier		X		
	BORLEZ Robert	X			
	GAYE Eugène		X		
	LEPAILY Daniel		X		
	MAERVOET Nathalie				X
	ROBYNS Solange	X			
	SENY Guy	X			
	SMEYERS Carolle				X
	WYNANDS Daniel	X			
	18. Ecurie HESBAYE	ANNEMANS Yvo			
COLLIGNON Eddy		X			
DEMARET Raymond			X		
DEMEYER Marie Claude			X		
GASPARD Armand		X			
GUILMAIN Francis		X			
JAVAUX Olivier		X			
LIBIOUL Pierre			X		
MUSICK Fabienne		X			
RAVET Jacques		X			
SAENEN Christiane					X
SEVRIN Lambert		X			
THONUS Célia					X
WALEFFE Alain					X
WAUTHELET Amélie				X	
20. D.D R.T.	DE CONINCK Fabienne		X		
	DELSAUX Didier		X		
	LOGNARD Isabelle				X
22. Ecurie Baudouin VISETOISE	ANTOINE Alain		X		
	FRANKENNE Jacques	X			
	FRANKENNE Jennifer	X			
	HELLINGS Philippe	X			
	MALCHAIR Bryan				X
25. Racing Car Organisation (RCO)	STATTROPP Patrick	X			
	BECKERS Hubert			X	
	CATIN Philippe		X		
	DELVAUX Daniel	X			
	DELAUNOIS Alain			X	
	DEMAIN Marc	X			
	FILOT Jean		X		
	MODAVE Louis			X	
	TROQUAY Georges	X			

Chapitre VIII C - C.S.A.P. Liège

27. Karting Club FRANCORCHAMPS	<i>BOUMAL Alain</i>	X			
	<i>BOUMAL Annick</i>				X
	<i>GERARDY Michel</i>	X			
	<i>GRAILET Marc</i>	X			
	<i>JANSSEN Maryline</i>				X
	<i>LOUYS Jean Marc</i>	X			
	<i>OLIJNYK Georges</i>	X			
28. MARCHIN Automobile Club	<i>DEPAYE Gary</i>		X		X
	<i>HAINAUT Catherine</i>		X		
	<i>LEGRAND Jean-Marc</i>		X		
	<i>WATHELET Thomas</i>				X
29. Motor Club HANNUTOIS	<i>CHARLIER Thierry</i>		X		
	<i>CRAVILLON Laurent</i>		X		
	<i>DIET Emile</i>		X		
	<i>DORMAL Jean Claude</i>	X			
	<i>JADOT Jerome</i>		X		
	<i>JADOT Joseph</i>	X			
	<i>JADOT Thomas</i>				X
	<i>JAMOUL Dany</i>	X			
	<i>JAMOUL Eric</i>	X			
	<i>JAMOUL Olivier</i>	X			
	<i>PIROTTE Pierre</i>				X
	<i>SLEYPENN Bernard</i>				X
	<i>SLEYPENN Michel</i>				X
30. Ecurie LES VOLANTS	<i>BOURGUIGNON Pierre</i>				X
	<i>DELINCE Louis</i>	X			
	<i>GEILENKIRCHEN Noël</i>	X			
	<i>HINTZEN Jacques</i>		X		
	<i>LAMBION Stéphane</i>	X			
	<i>LUX Jean Michel</i>		X		
37. Ecurie du MAQUISARD	<i>BERNARD Christian</i>	X			
	<i>GULLY Eddy</i>		X		
	<i>HERMAN Bernard</i>		X		
	<i>MINGELS Elisabeth</i>				X
	<i>VANDEVORST Robert</i>	X			

- La fonction de Directeur de Course permet d'exercer l'ensemble des autres fonctions
- La fonction de Directeur de Sécurité permet d'exercer les fonctions de Responsable d' E.C et de Relations Concurrents
- La fonction de Responsable d'E.C permet d'exercer la fonction de Relations Concurrents